

### Permanence à destination des patients atteints de diabète hospitalisés :

Polyclinique de La Clarence-Divion.

CH de Beuvry, le jeudi de 14 heures à 17 heures.

## LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

Participation à la **Commission des usagers** (et autres commissions) :

Polyclinique de La Clarence-Divion.

CH de Beuvry.

## DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION DU DIABÈTE

\* Organisation du Salon de la Santé et du Bien-Être à Béthune.

\* Participation aux journées régionales et nationales d'information et prévention du diabète.

\* Stand d'information et de prévention (tests glycémiques sur de nombreuses manifestations sportives locales).

\* Interventions auprès d'organismes demandeurs (entreprises, scolaires etc.).

\* Participation aux programmes d'Éducation Thérapeutique du réseau Prévert à Béthune et Bruay (Patients Experts).

## DES SORTIES ET MANIFESTATIONS CONVIVIALES

\* Organisation de journées visites thématiques

\* Journée barbecue.

\* Activité physique : marche tous les lundis de 14 h 30 à 17 h 30.



AFD 62

Association des Diabétiques de Béthune

81 rue de la Délivrance 62400 Béthune

**Notre adresse mail :**

[afd62.bethune@gmail.com](mailto:afd62.bethune@gmail.com)

**Retrouvez-nous sur le web :**

<https://afd62-bethune.federationdesdiabetiques.org>

**Site fédéral :**

[www.federationdesdiabetiques.org](http://www.federationdesdiabetiques.org)

IPNS (ne pas jeter sur la voie publique)



AFD 62

Association des Diabétiques de Béthune

# Pour les personnes diabétiques et leurs proches



Fédération Française des Diabétiques

Des patients solidaires contre le diabète

Créée en 1983 sous le nom d'Association des Diabétiques de Vert Pays d'Artois (ADVPA), elle s'appelle désormais :

## **AFD-62 Béthune**

(Association des Diabétiques de Béthune).

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Elle est membre de la **Fédération Française des Diabétiques**, qui regroupe 98 associations locales rassemblant plus de 130.000 adhérents dans toute la France.

**L'AFD-62 a son siège  
à la Maison de la Charité  
à Béthune.**

### **LES BUTS DE L'ASSOCIATION :**

- ↳ Contribuer à l'éducation thérapeutique des diabétiques.
- ↳ Informer et prévenir le grand public.
- ↳ Apporter des conseils pratiques destinés à améliorer la vie quotidienne avec la maladie.
- ↳ Défendre les intérêts du patient, en sensibilisant l'opinion publique, et en intervenant éventuellement auprès des Pouvoirs Publics.
- ↳ Briser l'isolement des patients.
- ↳ Faire profiter chaque membre de l'association de l'expérience de chacun.
- ↳ Vous souhaitez ne pas rester seul devant cette maladie sournoise qu'est le diabète.

↳ Vous souhaitez bénéficier :

**D'entraide** des patients qui connaissent bien le vécu avec la maladie.

**D'aide sur des sujets de société** relatifs à la maladie (obtention de prêt, travail etc.).

**De conseils** de professionnels paramédicaux.

Vous souhaitez **être informé** de toutes les nouveautés autour du diabète.

Vous souhaitez **participer** aux activités proposées par l'association.

**Alors, n'hésitez plus...**

**Rejoignez l'AFD-62 Béthune**

### **Pour tous renseignements :**

PICARD Joseph (*président*)  
06 20 56 22 76 - [picard.jos@orange.fr](mailto:picard.jos@orange.fr)

PRZYBOROWSKI Henri (*vice-président*)  
06 65 08 37 81 - [zybo@bbox.fr](mailto:zybo@bbox.fr)

BENS Jean-Marie (*trésorier*)  
06 28 81 29 32 - [jean-marie.bens@orange.fr](mailto:jean-marie.bens@orange.fr)

DESETTE Marie-Claire (*secrétaire*)  
03 21 68 48 99 - [marieclairedesette@gmail.com](mailto:marieclairedesette@gmail.com)

Pour répondre à ses missions, l'AFD-62 propose les activités suivantes :

**DES ÉCHANGES COLLECTIFS  
ET INDIVIDUELS AVEC LES PATIENTS  
ET LEURS PROCHES**

## **OUVERT A TOUS !**

Réunions mensuelles :

le 1<sup>er</sup> jeudi ouvrable de chaque mois de 17 h 30 à 19 h 30 avec des intervenants extérieurs.

**Maison de la Charité  
81 rue de la Délivrance  
62400 BÉTHUNE**

### **Groupes de Rencontres et de Soutien :**

animés par des patients experts 1 fois par mois pour 6-8 mois, sur inscription, à Béthune et à Bruay.

### **Permanences mensuelles :**

- 1<sup>er</sup> jeudi ouvrable de chaque mois de 15 heures à 17 h 30 à la Charité de Béthune ;
- 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14 heures à 17 heures à la MIPPS de Bruay (*sur rendez-vous*) ;
- 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9 heures à 12 heures à la Maison des Usagers du CH de Beuvry.